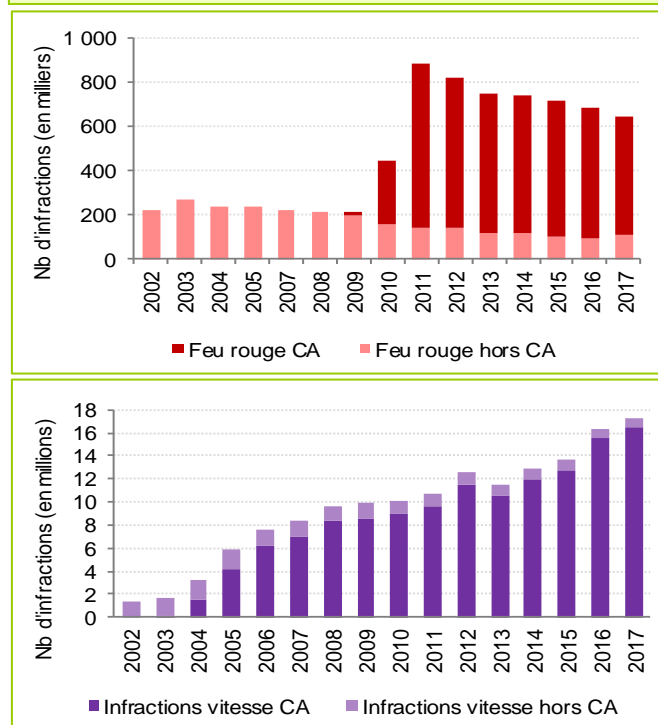


## Les infractions

Près de 40 millions d'infractions au code de la route ont été relevées en 2017. Ceci comprend 17 millions d'infractions au stationnement (dont 60 % de non-paiement du stationnement).

### Evolution du nombre des infractions



Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points, Bilan statistique de l'année 2017, ONISR, 2018.

### Dispositif du contrôle automatisé

Radars	CA vitesse fixe	CA vitesse mobile	CA vitesse radar autonome	CA feux rouges
2003	48			
2004	228	165		
2005	689	313		
2006	822	457		
2007	1 137	721		
2008	1 473	827		
2009	1 661	932		118
2010	1 823	933		435
2011	2 100	933		638
2012	2 345	929		713
2013	2 473	867		712
2014	2 511	841		770
2015	2 541	787	22	788
2016	2 525	884	202	786
2017	2 509	884	275	778

15 % des radars automatiques fixes de vitesse sont sur autoroute, 77 % sur routes nationales ou départementales, 8 % sur voies communales.

34 % des radars feux rouges sont dans des agglomérations comportant plus de 500 000 habitants, 31 % entre 100 000 et 500 000 habitants et 35 % moins de 100 000 habitants.

Source : DSR-DCA

Les polices municipales ont relevé 12,8 millions d'infractions en Procès Verbal électronique (PVe), dont 12 millions concernent le stationnement.

### Contraventions (hors polices municipales)

26,5 millions de contraventions ont été relevées en 2017 (+ 0,4 % par rapport à 2016). Elles représentent 97,8 % des infractions établies en 2017.

85,0 % sont des contraventions à la vitesse ou au stationnement :

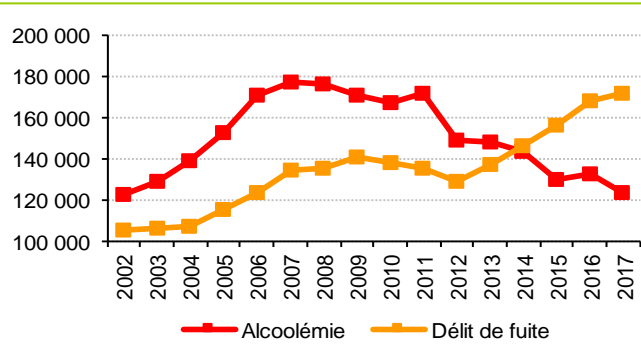
- Les infractions à la **vitesse** relevées par les contrôles traditionnels et par le dispositif du contrôle automatisé (CA) représentent 65,4 % du total avec 17,3 millions d'infractions (+ 6,3 % par rapport à 2016). 95,4 % des infractions à la vitesse sont relevées par les radars du CA vitesse (mobiles et fixes). Le nombre d'infractions relevées hors CA s'élève à 795 346 (- 2,9 %). Les excès de vitesse relevés par le CA sont à 95,6 % des excès de moins de 20 km/h. Hors CA, les excès de moins de 20 km/h ne représentent que 21,5 %, alors que 52,8 % des excès sont entre 20 et 30 km/h, 18,5 % entre 30 et 40 km/h et 7,3 % au-delà de 40 km/h.
- Les 5,2 millions d'infractions aux règles de **stationnement** représentent 24,2 % des contraventions (- 18,4%).

Les autres contraventions sont réparties ainsi :

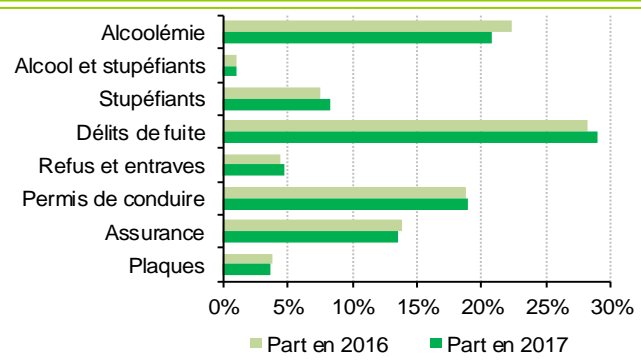
- 1,53 million d'infractions aux **règles administratives**, en hausse de + 3,9 % : elles sont constituées par des infractions non délictuelles à l'assurance, défauts de présentation de documents afférents au véhicule, circulation de véhicule sans visite technique périodique, plaques et certificats d'immatriculation non conformes.
- 944 007 infractions aux **règles de conduite** (dont usage du téléphone portable), soit + 17,6 %.
- 804 985 infractions aux **règles de priorité** (en baisse de - 2,5 %) : dont 533 835 infractions feu rouge relevées par le CA (- 9,3 %) – chiffre comprenant le franchissement de feux tricolores et aux passages à niveau, 111 977 franchissements de feux rouges hors CA (- 17,7 %), et 111 352 non-respect du panneau « stop » (+ 10,5 %).
- 80 182 **alcoolémies contraventionnelles** (taux inférieur à 0,8 g/l de sang), en baisse de - 2,7 %.
- 491 648 infractions pour défaut dans les équipements des utilisateurs ou de l'état des **véhicules** en hausse de + 15,1 %, dont 35 425 infractions pour **défaut de port du casque**, en baisse de - 3,4 % et 155 583 pour **défaut de port de la ceinture** de sécurité, en hausse de + 0,5 %.

Avec 16,5 millions de contraventions enregistrées, les radars du CA vitesse (2 509 radars fixes et 884 mobiles) et du CA feux rouges (778) constatent 62,4 % de l'ensemble des contraventions. 3 millions des contraventions du CA ont été envoyées à l'étranger (+ 8,2 %) dans les 13 pays partenaires.

**Evolution des délits liés à l'alcoolémie et des délits de fuite**

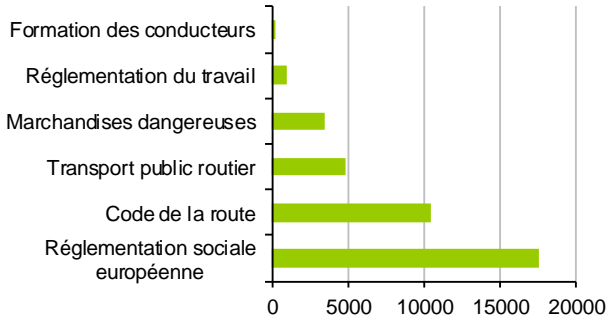


**Répartition des familles de délits 2016-2017**

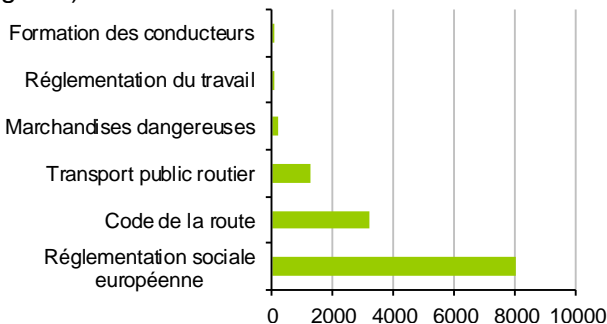


**Le contrôle des transports terrestres en 2016**

Le contrôle **sur route** vise tous les types de transport routier (marchandises ou transport collectif de personnes). 37 657 infractions relevées :



Le contrôle en **entreprise** vise les transporteurs routiers, les commissionnaires de transport, les entreprises de transport routier pour compte propre et les donneurs d'ordre (industriels, chargeurs). 12 841 infractions relevées :



Source : Les services chargés de la régulation des transports routiers en région, Rapport d'activité 2016, DGITM/DST, 2018.

**Délits<sup>1</sup> routiers**

594 384 délits ont été relevés en 2017, soit - 0,2 % par rapport à 2016. Ils représentent 2,2 % de l'ensemble des infractions 2017.

- Cinq types d'infractions constituent 90,6 % des délits :
- 172 217 **délits de fuite** après un accident, en hausse de + 2,2 % ;
  - 123 926 infractions relatives à l'**alcoolémie** au volant, en baisse de - 6,7 % par rapport à 2016 ;
  - 112 888 **défauts de permis** de conduire, en hausse de + 0,9 % ;
  - 80 395 **défauts d'assurance** (- 3,0 %) ;
  - 49 135 délits liés à l'usage de **stupéfiants**, en hausse de + 10,7 % en 2017.

**Contrôles d'alcoolémie**

10,1 millions de dépistages d'alcoolémie ont été réalisés en 2017, nombre stable par rapport à 2016. 334 860 tests se sont avérés positifs, soit 3,3 % des dépistages.

- 9,7 millions de contrôles (95,1 % du total) sont préventifs (à l'initiative des forces de l'ordre) ou lors d'infractions. Ils s'avèrent positifs 2,9 % des cas.
- 80 389 contrôles ont été réalisés lors d'accidents corporels (qui incluent les accidents mortels). 4 816 usagers testés (soit 6,0 %) ont une alcoolémie supérieure au taux légal (taux de positivité proche de ceux de 2013-2014).
- 153 353 dépistages ont eu lieu lors d'accidents matériels. Ils sont positifs dans 9,5 % des cas. Ce taux, supérieur à celui observé dans les accidents corporels, s'explique par la sélection opérée pour ces tests non systématiques lors d'accidents matériels.
- 146 156 dépistages ont été réalisés suite à la commission d'une première infraction, avec un taux de positivité de 22 %.

**Contrôles de l'usage de stupéfiants**

285 741 dépistages de stupéfiants ont été réalisés en 2017. Ce nombre est en hausse de + 28,0 % par rapport à 2016, en lien avec le fort investissement des forces de l'ordre sur cette thématique. 56 230 tests se sont avérés positifs (17,9 %) contre 47 685 en 2016, nombre déjà en hausse de + 10,8 %.

233 586 dépistages ont été opérés à titre préventif ou lors d'infractions, avec un taux de positivité de 23,1 %.

26 715 dépistages ont été réalisés en cas d'accidents corporels ou matériels avec un taux de positivité de 4,2 % (1 118 conducteurs testés impliqués dans les accidents corporels étaient positifs aux stupéfiants), contre 4,3 % en 2016.

<sup>1</sup> Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points, Bilan statistique de l'année 2017, ONISR, 2018.